



Assemblée générale

Distr. générale
10 février 2006
Français
Original: anglais

Comité de l'information

Vingt-huitième session

24 avril-5 mai 2006

Le site Web de l'ONU : évolutions et progrès récents en ce qui concerne la parité entre les langues officielles

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport est le septième d'une série consacrée au développement, à la mise à jour et à l'enrichissement en plusieurs langues du site Web de l'Organisation des Nations Unies. Il est présenté au Comité de l'information afin de faire le point des progrès réalisés en vue de parvenir à la parité entre les langues officielles sur le site Web de l'Organisation.



I. Introduction

1. Depuis juin 1995, date à laquelle le site Web de l'Organisation des Nations Unies a été établi à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Organisation, la parité entre les six langues officielles sur le site a été l'un des principaux sujets de préoccupation du Comité de l'information. La question a été traitée dans six rapports du Secrétaire général : A/AC.198/1999/6, A/AC.198/1999/9 et Corr.1 et 2, A/AC.198/2000/7-A/AC.172/2000/4, A/AC.198/2001/8, A/AC.198/2002/6 et A/AC.198/2005/6. Dans un rapport soumis à l'Assemblée générale à sa cinquante-septième session (A/57/355), le Secrétaire général a défini les ressources nécessaires pour établir et doter de solides bases, les six groupes chargés des versions linguistiques du site, de façon à progresser vers la parité des langues. Le présent rapport fait le point des progrès réalisés à cet égard et énonce les mesures à prendre à l'avenir pour consolider ces progrès.

II. Historique

2. Dans sa résolution 60/109 B du 8 décembre 2005, l'Assemblée générale a réaffirmé que le site Web de l'Organisation des Nations Unies demeurait un outil très utile pour les médias, les organisations non gouvernementales, les établissements d'enseignement, les États Membres et le grand public. Elle a remercié le Département de l'information du Secrétariat pour ses efforts visant à créer et à tenir à jour ce site et a réaffirmé la nécessité d'établir une parité absolue entre les six langues officielles sur le site Web de l'Organisation des Nations Unies. L'Assemblée a pris note du fait que le développement et l'enrichissement du site Web de l'Organisation dans plusieurs langues s'étaient améliorés, bien que plus lentement que prévu, à cause de plusieurs problèmes qui devaient être résolus, et, à ce propos, a demandé au Département de l'information d'améliorer, en collaboration avec les bureaux qui fournissent le contenu, les mesures prises pour assurer la parité des six langues officielles.

3. Dans la même résolution, l'Assemblée générale a également noté que l'intégration du Système de diffusion électronique des documents au site Web de l'Organisation avait contribué à accroître sensiblement le caractère multilingue du site, les documents relatifs aux organes délibérants étant disponibles dans les six langues officielles. En outre, l'Assemblée a pris note des efforts engagés par le Département de l'information pour se conformer aux critères de base concernant l'accès des personnes handicapées au site Web de l'Organisation. Elle a demandé au Département de continuer de veiller à ce que toutes les pages du site soient conformes aux critères d'accessibilité à tous les niveaux, en vue d'assurer l'accès du site aux personnes souffrant de différentes sortes de handicaps.

III. Gouvernance et gestion actuelles

4. L'objectif de la parité des langues officielles sur le site Web de l'Organisation fixé par les États Membres constitue un défi particulier non seulement pour le Département de l'information, dans son rôle d'administrateur du site, mais également pour tous les autres bureaux qui fournissent du contenu. La complexité et la dimension pratique du problème, ainsi que l'importance des ressources dont il

faut disposer pour donner suite à cette demande de l'Assemblée générale ont été signalées dans des rapports précédents présentés au Comité de l'information et à la Cinquième Commission.

5. Le défi que doit relever le Secrétariat en vue de progresser vers l'objectif de la parité entre les langues officielles sur le site Web de l'Organisation comprend de nombreux aspects. L'un des plus importants tient au fait que, chaque jour, de plus en plus de documents sont placés sur le site par les départements qui les ont produits dans les langues de travail, l'anglais et le français, mais dans l'immense majorité des cas dans la première de ces deux langues. Cet enrichissement constant du site Web s'effectue selon une structure de gouvernance décentralisée. Le Département de l'information s'emploie à promouvoir de façon concrète le multilinguisme et la cohérence du site, par l'intermédiaire du Groupe de travail sur les questions liées à l'Internet, qu'il préside, ainsi qu'en s'entretenant directement avec d'autres bureaux fournisseurs de contenu. Cet effort a été lent et a considérablement restreint la capacité du Département à progresser vers l'objectif de la parité, compte tenu notamment des contraintes budgétaires et techniques auxquelles se heurtent tous les départements à cet égard.

6. Du fait de la nécessité de renouveler continuellement le site Web, la réalisation de la parité est chaque jour plus complexe. Dans sa résolution 60/109 B, l'Assemblée générale a réitéré la demande faite au Secrétaire général de veiller à ce que les ressources humaines et financières du Département de l'information prévues pour le site Web soient adéquatement réparties entre toutes les langues officielles, tout en s'assurant du caractère actuel et de l'exactitude du contenu du site.

7. Il importe de noter plusieurs questions d'ordre conceptuel relatives à la parité entre les langues officielles sur le site Web. Se contenter d'accroître le nombre de pages publiées dans les langues officielles n'est pas une véritable solution, car il faut également disposer des ressources techniques nécessaires pour les supporter. Chaque nouvelle information ajoutée au site nécessite un effort supplémentaire de suivi et de mise à jour, c'est sinon la finalité même du site qui perd de sa valeur, étant donné notamment les multiples sources électroniques de nouvelles et d'informations immédiates qui existent aujourd'hui. Il est donc essentiel d'allouer des ressources pour diffuser les pages dans toutes les langues officielles, au prix cependant d'un rythme moins rapide de publication de nouveau contenu.

8. Si l'ajout continu de nouveaux documents constitue un obstacle de taille à l'amélioration du multilinguisme sur le site Web de l'Organisation, l'évolution des moyens techniques permet néanmoins de réaliser des progrès à cet égard de plusieurs manières. Le Département s'emploie à renforcer la dimension multimédia du site et, par ce biais, la diffusion de contenu sous forme audio et visuelle auprès d'un public mondial de plus en plus large. Des fichiers radio diffusés dans toutes les langues officielles, ainsi qu'en swahili, en portugais, en bengali, en hindi, en indonésien et en ourdou accroissent le multilinguisme du site. Des retransmissions des débats sont maintenant diffusées dans les langues dans lesquelles ils ont eu lieu et le Département prévoit d'étendre progressivement cette offre à d'autres langues officielles, ce qui améliorerait encore le multilinguisme du site au jour le jour. Ces améliorations techniques, au même titre que les progrès réalisés dans des domaines

tels que l'accès au site pour les personnes handicapées, constituent un moyen essentiel de parvenir à l'objectif premier du multilinguisme, c'est-à-dire garantir à tous les peuples de la planète un meilleur accès aux informations relatives à l'Organisation des Nations Unies.

9. En ce qui concerne la publication de documents dans les langues officielles, les États Membres ont établi qu'il incombait à chaque département concerné de produire des versions de son site Web dans les langues officielles. Le Département de l'information s'emploie à promouvoir activement dans l'ensemble du Secrétariat le multilinguisme sur le site Web, par l'intermédiaire du Groupe de travail sur les questions liées à l'Internet, ainsi qu'en coopérant directement avec les bureaux fournisseurs de contenu. La structure actuelle de gouvernance, dépourvue d'un ensemble adéquat de normes et d'un mécanisme de responsabilité, s'est systématiquement traduite par une insuffisance de contenu multilingue ainsi qu'un manque de cohérence en matière de présentation et d'image de marque à l'échelle de l'Organisation. Différents bureaux ont pris eux-mêmes l'initiative de mettre au point leur propre site, sans qu'un mécanisme de supervision à l'échelle de l'Organisation ne fixe de normes et d'objectifs communs, et non simplement des directives. Dans de nombreux cas, les pratiques standard en matière de codage n'ont pas été respectées, ce qui a entraîné des instabilités. Le Département examine actuellement l'ensemble du mécanisme de gouvernance, avec le concours de la Division de l'informatique du Département de la gestion, afin de disposer d'un système qui fournisse des stratégies organisationnelles cohérentes à la fois en matière de contenu et de technologies. Un élément important de cette approche consistera à redynamiser le Groupe de travail sur les questions liées à l'Internet, qui aura pour mission de favoriser plus efficacement la publication de contenu dans toutes les langues officielles et d'assurer la coordination avec les bureaux fournisseurs de contenu. Le Département met également au point, avec la Division de l'informatique, des normes techniques communes – et non plus des recommandations – en matière de logiciels et de programmation, qu'il compte imposer à l'échelle de l'Organisation.

10. Pour continuer à développer le site Web et à progresser en matière de parité des langues, il est essentiel de disposer d'un système de gouvernance qui fasse régner une certaine cohérence. Il est difficile de mettre en place un mécanisme global permettant de gérer et d'administrer de façon cohérente le site Web public et de laisser à différents bureaux fournisseurs de contenu la liberté de répondre aux attentes de leur public particulier – qu'il s'agisse de fonctionnaires, des médias, des institutions universitaires, de la société civile ou de l'ensemble du public – tout en garantissant une infrastructure technique unifiée, une présentation cohérente, une image de marque à l'échelle de l'Organisation, une prise en compte des exigences d'accessibilité, ainsi que l'impératif qui consiste à produire du contenu dans toutes les langues officielles. Il faut disposer d'un système robuste et sécurisé, qui puisse évoluer, se développer et permettre une gestion plus efficace du contenu multilingue.

11. En ce qui concerne les secteurs d'activité dont il est responsable, le Département s'emploie à assurer la parité des langues dans des domaines clefs de l'information portant sur l'Organisation et ses activités. C'est ainsi que les sites Web de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité donnent accès aux documents et aux activités de ces deux organes dans les six langues officielles; les Centres de nouvelles diffusent 24 heures sur 24 les toutes dernières actualités dans toutes les

langues, les pages Web de la Radio de l'Organisation des Nations Unies diffusent des nouvelles radiophoniques dans toutes les langues officielles, ainsi qu'en swahili et en portugais, et toutes ces pages sont mises à jour quotidiennement. Cette mise à jour et cette maintenance journalières absorbent une grande partie des ressources allouées aux versions des sites dans les diverses langues. Les sites Web consacrés aux conférences et manifestations spéciales sont également accessibles dans les six langues. Si, dans l'ensemble, les progrès réalisés n'ont pas été aussi rapides que prévu, des domaines d'information clefs du site ont contribué de façon importante à accroître le multilinguisme.

IV. Utilisation actuelle du site Web

12. Le site Web de l'Organisation est consulté par des habitants de plus de 199 pays et territoires, qui accèdent chaque jour à plus d'un million de pages. Le nombre total de connexions est passé de plus de 2 160 000 000 en 2003 à plus de 2,7 milliards en 2005. Le site Web de l'Organisation enregistre actuellement en moyenne plus de 7,5 millions de visites par jour. Le nombre de pages consultées donne une idée plus précise que le nombre de connexions de l'utilisation réelle de l'information affichée. La hausse du nombre de connexions et de pages consultées pour l'ensemble du site en 2005, par rapport aux années précédentes, est présentée au tableau 1 ci-après.

Tableau 1

Pages consultées et connexions au site Web de l'ONU (2002-2005)

A. Totaux annuels

<i>www.un.org</i>	<i>Pages consultées</i>	<i>Connexions</i>
2002	221 433 750	1 606 841 549
2003	268 027 080	2 165 122 997
2004	337 544 975	2 331 566 302
2005	396 566 178	2 766 987 638

B. Moyennes journalières

<i>www.un.org</i>	<i>Pages consultées</i>	<i>Connexions</i>
2002	606 668	4 402 306
2003	734 321	5 931 844
2004	922 254	6 370 400
2005	1 085 762	7 575 761

13. On constate une augmentation des consultations pour toutes les langues, dans des proportions toutefois très variables. Le tableau 2 ci-après montre l'augmentation du nombre de connexions au site et du nombre de pages consultées selon les langues, de 2004 à 2005.

Tableau 2

Augmentation du nombre de pages consultées et du nombre de connexions au site Web de l'ONU, par langue

	<i>Anglais</i>	<i>Arabe</i>	<i>Chinois</i>	<i>Espagnol</i>	<i>Français</i>	<i>Russe</i>	<i>Ensemble du site de l'ONU</i>
Connexions							
2004	1 813 864 719	42 525 599	80 332 093	200 282 006	148 614 628	45 947 257	2 331 566 302
2005	2 099 191 364	60 060 418	91 653 371	256 273 446	198 244 221	61 564 818	2 766 987 638
Progression 2005/2004 (en pourcentage)	+15,73 %	+41,23 %	+14,09 %	+27,96 %	+33,39 %	+33,99 %	+18,68 %
Pages consultées							
2004	276 026 961	7 760 675	13 619 715	15 412 199	15 150 059	9 575 366	337 544 975
2005	318 133 891	10 178 618	18 433 275	19 678 662	18 267 863	11 873 869	396 566 178
Progression 2005/2004 (en pourcentage)	+15,25 %	+31,16 %	+35,34 %	+27,68 %	+20,58 %	+24,00 %	+17,49 %

14. Comme l'indique le tableau 3, le nombre total de nouvelles pages accessibles a régulièrement augmenté. Le Département de l'information est pour l'instant responsable de la plupart des pages publiées dans les diverses langues. La Section des services Web, qui traite la plus grande partie de ces pages, a affiché un plus grand nombre de pages nouvelles ou mises à jour dans des langues autres que l'anglais ou le français, ce qui témoigne des progrès réalisés en vue de combler l'écart entre les langues dans des domaines clefs. Le tableau indique également que la création de nouvelles pages nécessite davantage de suivi et de mise à jour.

Tableau 3

Nouvelles pages créées ou mises à jour en 2004 par la Section des services Web (Département de l'information)

<i>Nouvelles pages</i>						<i>Pages mises à jour</i>					
<i>Anglais</i>	<i>Arabe</i>	<i>Chinois</i>	<i>Espagnol</i>	<i>Français</i>	<i>Russe</i>	<i>Anglais</i>	<i>Arabe</i>	<i>Chinois</i>	<i>Espagnol</i>	<i>Français</i>	<i>Russe</i>
984	787	2 115	1 163	904	1 219	3 802	4 645	3 493	5 359	2 580	4 381

V. Réalisations

15. Dans sa résolution 60/109 B, l'Assemblée générale a souligné qu'il était nécessaire d'adopter une décision concernant le développement, la mise à jour et l'enrichissement en plusieurs langues du site Web de l'Organisation des Nations Unies, et a demandé au Secrétaire général de soumettre des propositions tendant à créer au sein du Département de l'information un groupe distinct pour chacune des six langues officielles de façon à assurer à celles-ci une parfaite égalité de traitement.

16. À la suite de la fermeture des centres d'information des Nations Unies en Europe occidentale, un poste P-4 et six postes d'agent des services généraux ont été affectés à la Section des services Web en janvier 2004. Le recrutement officiel d'un administrateur pour le poste P-4 a permis au Département d'établir le 1^{er} décembre 2004 le premier des six groupes, le Groupe chargé de la version arabe du site Web. Conformément au paragraphe 2 de la section IX de la résolution 59/276 de l'Assemblée générale, en date du 23 décembre 2004, le Département a formulé des propositions visant à renforcer les moyens alloués au site Web de l'Organisation, dans le cadre du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007. La création de quatre postes P-4 a été demandée afin de mener à bien l'établissement des groupes chargés des différentes versions linguistiques du site Web et a été approuvée par l'Assemblée générale. Avec la création de ces groupes, le Groupe chargé des différentes versions linguistiques du site Web a été supprimé. Le poste de classe P-4 de chef de ce Groupe, actuellement occupé, a été transformé en poste de chef du Groupe chargé de la version anglaise du site. Ces moyens supplémentaires permettront de mieux gérer les différentes versions linguistiques du site en permanence, contrairement à la situation actuelle dans laquelle on manque de personnel compétent pendant environ huit semaines par an pour chaque version linguistique, du fait de congés, de maladies ou de déplacements. Ils permettront d'accélérer le traitement de nouvelles pages dans des langues autres que l'anglais, d'aider davantage d'autres départements à produire leur contenu en d'autres langues et d'affecter davantage de ressources à la mise à jour de pages déjà publiées. Une plus grande aide sera apportée à la production de contenu publié au Centre de nouvelles et sur d'autres sites d'actualité, ainsi qu'au traitement d'une plus grande quantité de documents traduits à titre gracieux par diverses universités (voir ci-après).

17. L'ampleur des ressources supplémentaires nécessaires à l'obtention de la parité a été indiquée dans des rapports précédents. Avec les nouvelles ressources mentionnées au paragraphe 16, le Département continuera de s'efforcer d'améliorer la parité sans sacrifier l'exhaustivité et la mise à jour du site. De nouvelles pages seront publiées dans toutes les langues et plus fréquemment. Un aspect essentiel de cette stratégie consiste à mettre l'accent sur les pages très souvent consultées qui portent sur un grand nombre d'activités diverses. La parité des langues a déjà été réalisée sur les sections du site consacrées à l'Assemblée générale, au Conseil de sécurité, aux nouvelles et à la radio, et le Département s'efforcera de développer ces différents domaines. Une attention particulière sera accordée aux sections qui sont les plus consultées.

18. Le Département a pris un certain nombre de mesures visant à compléter les effectifs dont il dispose. À cet égard, il tient à exprimer sa gratitude au Gouvernement espagnol, qui continue à mettre à sa disposition un expert associé en vue de la mise au point du site en langue espagnole, ainsi qu'au Gouvernement français qui fait de même pour l'élaboration de la version française. Il continue à avoir activement recours aux services de stagiaires et de volontaires qualifiés pour compléter le travail accompli par le personnel dans plusieurs des langues officielles.

19. De nombreux bureaux ne disposent pas des compétences qui leur permettraient de fournir du contenu dans des langues autres que l'anglais. Le Département met à leur disposition les compétences qu'il a acquises au cours des 10 dernières années et aide d'autres bureaux qui fournissent du contenu à produire leurs pages dans d'autres langues officielles, moyennant remboursement. Par exemple, dans le cadre

d'un accord passé avec le Département des affaires économiques et sociales, la section du site consacrée au développement économique et social et de nombreuses pages de *Global Issues on the UN Agenda* (Questions mondiales à l'ordre du jour de l'ONU) ont été publiées dans toutes les langues. Des dispositions similaires sont actuellement prises avec d'autres départements.

20. Comme cela a été précédemment indiqué, le Département a également réussi à accroître le nombre de pages publiées dans certaines langues grâce aux traductions effectuées à titre gracieux par des institutions universitaires. Des accords ont été passés avec l'Université de Salamanque (Espagne), l'Université de Shaoxing (Chine) et l'Université d'État de linguistique de Minsk (Biélorus), ce qui s'est traduit par une augmentation du nombre de nouvelles pages publiées en espagnol, en chinois et en russe. Il reste cependant un travail d'édition, de programmation et de traitement à faire qui, du fait des effectifs restreints du Département, s'accumule et empêche de profiter pleinement de ces services de traduction. La création de nouveaux postes devrait permettre de remédier à ce problème et de mieux tirer parti de ces services de traduction offerts à titre gracieux.

21. Un aspect important de l'amélioration du site Web de l'ONU consiste à aider les usagers à trouver des informations sur le site. À cette fin, on a mis en place avec succès en septembre 2004 un moteur de recherche qui donne accès à l'ensemble du site de l'Organisation. Toute personne qui consulte ce site peut maintenant effectuer des recherches dans toutes les langues officielles et consulter les documents disponibles sur le site sur le système de diffusion électronique des documents, ou sur les sites des bureaux extérieurs participants. Ce sont en tout 36 serveurs de l'ONU, répartis dans le monde, qui sont indexés par le moteur de recherche. Toute l'adaptation du contenu et la présentation des pages de recherche et de résultats ont été effectuées en interne pour les six langues officielles de l'ONU, dont certaines utilisent des scripts non latins et bidirectionnels. C'est également ce qui a permis de proposer des fonctions de recherche globale dans le système de diffusion électronique des documents.

22. Le passage à une version améliorée du moteur de recherche a débuté en novembre 2005 et s'est achevé à la fin du mois de janvier 2006. Cette version améliorée a permis de créer des domaines de recherche plus précis et fournit une indexation en continu, si bien que les nouveaux documents sont rapidement accessibles par l'intermédiaire de la fonction de recherche. Avec le concours de la Division de l'informatique et du fabricant du moteur de recherche, le Département continue d'étudier des moyens d'améliorer la rapidité et la facilité des recherches. Des concordances par clef ont été créées afin de déterminer les pages du site qui sont le plus à même de fournir des réponses aux questions posées. De nouvelles pages spéciales ont été créées en vue de regrouper les types de contenu et les domaines correspondant à des types d'information voisins. Une page visant à recueillir les commentaires des utilisateurs a été intégrée à la page des résultats de recherche, dans toutes les langues officielles de l'ONU. Cependant, l'exploitation optimale et le perfectionnement du système de recherche, qui permettraient, comme l'ont demandé d'autres bureaux fournisseurs de contenu, de proposer des pages de recherche individualisées et de limiter la portée des recherches aux sites de ces bureaux, ne s'effectueront que de manière périodique et avec lenteur, car les ressources nécessaires restent à identifier. De même, une réponse rapide aux recherches infructueuses nécessite un suivi constant. Du point de vue de la gestion, il reste difficile de procéder à une analyse, pourtant tout à fait nécessaire, des types

de recherches effectuées par les utilisateurs. Pour effectuer un tel suivi de manière efficace et rentable, il faut y affecter des ressources, ce qui signifie que cette tâche ne peut s'effectuer qu'aux dépens des progrès à réaliser dans d'autres domaines.

23. En faisant appel à des compétences techniques et linguistiques internes, la Section des services Web s'emploie maintenant à fournir des services de programmation et de graphisme communs pour toutes les langues. L'utilisation d'UNICODE a sensiblement diminué la programmation pour chaque langue, ce qui a entraîné une rationalisation du travail et une réduction des délais de mise au point, les manœuvres manuelles étant moins importantes, et la diffusion de l'information donc plus rapide. Grâce à UNICODE également, les pages sont présentées dans un format plus uniforme dans les différentes langues officielles. Ces innovations et les gains de productivité obtenus grâce à l'emploi d'applications pour bases de données – mises au point par le Département lui-même – ont également permis de développer les sites dans différentes langues au moyen des ressources existantes. Un site consacré à la Radio de l'ONU est entré en service dans toutes les langues officielles, grâce à cette nouvelle organisation du travail, qui permet de créer différentes versions linguistiques d'un site dans des délais plus courts. En s'appuyant sur ces bases de données, il est désormais possible de créer rapidement des pages spéciales d'information dans toutes les langues dès que l'actualité l'exige. Une page entièrement automatisée permettra aux services de presse audiovisuelle de télécharger des informations et reportages pouvant être rediffusés sous un format adapté. Des photos de l'ONU sont maintenant disponibles sur le Web au moyen d'un module fondé sur une base de données, qui a été entièrement mis au point en interne. Étant donné l'augmentation rapide du nombre d'applications fondées sur des données, et les systèmes de sauvegarde et de support requis pour en garantir le fonctionnement quotidien, des moyens supplémentaires restent nécessaires pour assurer la maintenance des systèmes et des applications.

24. Le système de retransmission audio et vidéo du site de l'ONU (UN Webcast) s'est révélé être un moyen de communication économique de portée mondiale. Il permet de diffuser quotidiennement, en direct ou à la demande, via l'Internet, les réunions qui ont lieu à l'ONU – séances du Conseil de sécurité, de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, points de presse, conférences et autres manifestations ayant lieu au Siège, et grandes conférences des Nations Unies tenues en dehors du Siège. Il s'agit d'un outil qui favorise la transparence et l'accès à l'information car les utilisateurs du monde entier peuvent ainsi suivre instantanément les débats des séances publiques de l'ONU. En 2005, plus de 7,2 millions de séquences – en direct ou archivées – ont été consultées par des utilisateurs de plus de 175 pays. Le système d'avis par courrier électronique qui permet aux abonnés de connaître le programme de diffusion quotidien a recueilli 2 196 inscriptions en 2005, ce qui porte à 4 948 le nombre total d'abonnés.

25. Un nouveau studio est entré en service et l'acquisition de matériel supplémentaire a permis de développer les retransmissions sur le site de l'ONU. À la demande des États Membres, toutes les séances publiques de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social sont maintenant diffusées sur le Web dans la langue de l'orateur, ainsi qu'avec une version audio en anglais. Cela a commencé à l'occasion du Sommet mondial de 2005 et s'est poursuivi lors du débat général de l'Assemblée générale, ce qui a permis de faire progresser la parité entre les langues officielles. Il est prévu de développer les

services de retransmission sur le Web dans les six langues officielles, en fonction des moyens techniques et des ressources disponibles.

26. Le Département ne se contente pas d'œuvrer en faveur de la parité des six langues officielles sur le site de l'ONU, en particulier s'agissant du Centre de nouvelles de l'ONU et de la retransmission simultanée dans les différentes langues officielles. Il est également très conscient de la nécessité de faciliter, dans la mesure où les ressources disponibles le permettent, l'accès à des publics d'autres langues aux informations de l'ONU. Des informations sur les activités de l'ONU sont ainsi diffusées sur le Web dans 27 autres langues, ce qui permet de progresser sur la voie de l'universalité, en grande partie grâce aux centres d'information des Nations Unies, qui répondent aux attentes des publics locaux.

27. Le site de l'ONU devant être accessible aux personnes handicapées, notamment aux malvoyants et aux malentendants, une partie des ressources disponibles est consacrée à la réalisation de cet objectif. Or, les normes divergent considérablement d'un pays à l'autre ainsi qu'au sein même de la communauté internationale de l'Internet. Aucun ensemble de normes pouvant être appliquées à toutes les langues n'existe à l'heure actuelle. Pour progresser dans ce domaine, le Département coopère avec la Section pour un développement sans laissés-pour-compte du Département des affaires économiques et sociales et, par son intermédiaire, avec des spécialistes. Il a déjà commencé à utiliser un logiciel qui permet aux programmeurs de vérifier en partie automatiquement si le site satisfait aux critères d'accessibilité et d'utilisation et de simplifier le processus de compréhension et d'application des normes du World Wide Web Consortium, qui sont à présent les seules normes reconnues à l'échelle mondiale. Le Département a pour l'instant satisfait aux conditions d'accessibilité élémentaires en ce qui concerne les couches supérieures du site et poursuit ses efforts en vue de satisfaire à l'ensemble des conditions d'accessibilité. Les différentes étapes sont les suivantes :

- a) Faire en sorte que toutes les nouvelles pages soient conformes aux normes reconnues du World Wide Web Consortium;
- b) Maintenir la différence entre les éléments de structure et les éléments de présentation; utiliser le cas échéant des feuilles types;
- c) Utiliser le langage de balisage hypertexte (HTML), version 4.0, pour fournir des indications sur l'objectif et la fonction des éléments;
- d) Faire en sorte que la navigation sur le site puisse s'effectuer au moyen du clavier;
- e) Permettre l'accès à du contenu non textuel, notamment des images, des scripts, des fichiers multimédias, des tableaux, des formes et des cadres, à l'intention des agents utilisateurs qui ne les affichent pas.

28. Il importe de noter que l'application des normes minimales garantissant l'accès des personnes handicapées au site a un coût, à savoir ralentir la production et la mise à jour de pages, dont le traitement est en moyenne de 15 à 20 % plus long. Le développement et la mise à jour des pages existantes ont été réduits, ce qui a encore ralenti les progrès réalisés en matière de parité entre les langues officielles.

VI. Plans futurs

29. Le Département prévoit de moderniser l'architecture du site Web de façon à permettre un accès plus rapide aux sections qui sont effectivement recherchées. Il faut, pour garantir le succès d'un site, en améliorer les possibilités de navigation et la facilité d'utilisation, ce qui suppose une analyse détaillée de l'utilisation qui en est faite. Une analyse plus approfondie permettra de classer par ordre de priorité les sujets d'intérêt dans toutes les langues. La Section des services Web de l'ONU suit et analyse en permanence l'utilisation du site et produit près de 150 statistiques journalières et mensuelles. En 2005, les fonctionnalités d'analyse ont été élargies de manière à prendre en compte de nouveaux paramètres (analyse par mots clefs, meilleure localisation du pays du visiteur et signalement des liens inopérants, notamment), à mieux répondre aux demandes des utilisateurs et à améliorer le contrôle de qualité. Cependant, lors de l'allocation des ressources disponibles, des arbitrages sont à faire entre le développement du site, la parité entre les langues, l'application des normes permettant l'accès des personnes handicapées et l'analyse du site.

30. L'un des obstacles à la parité des langues est le niveau de compétence technique dont disposent les départements et les bureaux fournisseurs de contenu. Avec le concours du Service de la formation du Bureau de la gestion des ressources humaines, le Département a proposé au personnel une formation spécialisée à des logiciels de création de sites Web. Cette mesure, qui présente un bon rapport coût-efficacité, a permis à tous les fonctionnaires qui travaillent sur un site Web d'améliorer leurs compétences et leur productivité. Les avantages à tirer de la création de quatre postes P-4 au sein de la Section des services Web, notamment le traitement plus rapide de pages, ont été décrits au paragraphe 16, bien qu'ils seront limités par la nécessité de poursuivre le travail habituel de maintenance et de mise à jour. Le recrutement de personnel subalterne possédant les qualifications requises en matière de conception et de programmation de sites Web pose problème. Trois postes P-2 du Groupe de l'élaboration de sites Web n'ont pu être pourvus que par du personnel temporaire, aucun candidat qualifié n'ayant pu être recruté au cours des deux dernières années par le biais du concours pour le recrutement à la catégorie des administrateurs organisé à l'intention des fonctionnaires d'autres catégories ou dans le cadre des concours nationaux de recrutement. Pour remédier à ce problème, le Département a, en coopération avec le Bureau de la gestion des ressources humaines, mis en place en 2005 un concours national spécial de recrutement de créateurs de sites Web.

31. Avec le concours de la Division de l'informatique et d'autres bureaux fournisseurs de contenu, le Département cherche un progiciel de gestion des contenus qui puisse prendre en charge les besoins du site Web en matière de langues, de présentation, de contenu multimédia et d'accessibilité, ainsi qu'un nouveau progiciel de recherche amélioré. Cette recherche s'est avérée extrêmement complexe car il n'existe apparemment aucun système intégré capable de prendre tous les aspects en charge. Le Département continue d'évaluer des systèmes en collaboration avec la Division de l'informatique et d'autres bureaux fournisseurs de contenu.

32. En attendant de trouver, d'acquérir et de mettre en œuvre un progiciel de gestion des contenus, le Département continuera en 2006 à remanier certaines

parties du site et incorporera progressivement davantage de fonctionnalités fondées sur des bases de données. Les processus seront de plus en plus automatisés et l'accès aux informations et nouvelles sera facilité. En outre, la présentation sera plus pratique, la navigation et les recherches plus aisées, et les exigences d'accessibilité pour personnes handicapées seront respectées.

33. Le Département coopère également avec la Division de l'informatique dans le cadre du Projet multilingue, en fournissant des informations sur les paramètres des applications intégrées standard qui permettent à ces dernières de fonctionner avec les trois langues officielles utilisant des alphabets non latins et en tentant de déterminer si ces paramètres peuvent être réglés automatiquement.

34. Pour répondre aux nouvelles normes et exigences technologiques, le Département continuera de coopérer avec la Division de l'informatique en vue d'améliorer l'infrastructure technologique du site Web. À la fin de l'année 2005, les serveurs de bases de données, dont la situation était quasiment critique, ont été remplacés par du nouveau matériel beaucoup plus puissant. Le développement des capacités de diffusion de l'information, l'accès aux nouvelles par liaisons RSS, la transmission de nouvelles vers des appareils portables et la création de listes pour l'envoi automatique de nouvelles par courrier électronique figurent parmi les projets visant à améliorer l'infrastructure technologique. Compte tenu des volumes importants de courriers électroniques à envoyer, le service d'avis ne sera mis en place que progressivement dans les différentes langues.

35. Le projet de portail du système des Nations Unies suit également son cours. La Division de l'informatique a, en coopération avec les bureaux concernés, achevé la phase de définition des besoins et est maintenant prête à passer au stade de l'évaluation.

VII. Conclusion

36. Le Département s'efforce d'accélérer les progrès en vue de parvenir à la parité entre les langues officielles sur le site Web de l'Organisation. La création de postes P-4 contribue pour beaucoup à fournir une grande partie des ressources nécessaires, comme cela est expliqué dans le rapport publié sous la cote A/57/355. Grâce à la création de groupes distincts chargés des différentes versions linguistiques du site, le Département pourra afficher davantage de pages et mieux assurer la maintenance comme les mises à jour. Il sera également mieux à même de coopérer avec les bureaux fournisseurs de contenu pour accélérer la publication de leurs documents dans toutes les langues officielles, en s'appuyant sur un mécanisme de gouvernance plus efficace. Ces évolutions positives seront renforcées par d'autres mesures, notamment sur le plan du matériel.

37. La parité ne doit cependant pas être obtenue au détriment de la qualité. Pour garantir la satisfaction des utilisateurs et l'accès par un public plus large, le site doit être amélioré en permanence. À cette fin, l'infrastructure technologique est en restructuration; la recherche d'un nouveau progiciel de gestion des contenus est en cours et le site est actuellement remanié afin d'en améliorer la navigation et de le rendre plus facile d'accès pour les personnes handicapées.

38. Le Département met l'accent sur des domaines clefs, non seulement avec de nouvelles pages contenant des informations textuelles, mais également avec des retransmissions, des documents audio et vidéo et des photographies, qui contribuent tous au multilinguisme du site Web de l'Organisation et visent à en étendre constamment la portée auprès de publics plus divers de toutes les régions du monde.
